

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2009**

**REUNION DES 12 ET 13 NOVEMBRE**

**QUESTION ORALE POSEE PAR Mme H  l  ne LUCIANI-PADOVANI  
- GROUPE CORSE NOUVELLE -**

**OBJET** : Etat d'avancement (aspect comptable et financier) du Programme Exceptionnel d'Investissement

Monsieur le Pr  sident,

En cette fin de mandature et    la veille du d  bat d'orientations budg  taires relatif    l'exercice 2010, il appara  t opportun de livrer    notre Assembl  e un point pr  cis sur l'  tat de r  alisation du PEI qui se trouve    mi-parcours.

Ma question se limitera aujourd'hui    r  clamer des informations relatives au seul aspect financier de ce programme contractualis   avec l'Etat, qui rappelons le s'  l  ve    un montant global de pr  s de 2 milliards d'euros et doit prendre fin en 2016.

Monsieur le Pr  sident, je vous demande de bien vouloir nous indiquer quels sont respectivement sur les cinq derniers exercices (2004, 2005, 2006, 2007, 2008) les montants que notre Collectivit   a effectivement pay   au titre de ce programme et les montants effectivement pay  s par l'Etat sur ces m  mes exercices.

Par ailleurs, merci de bien vouloir nous pr  ciser   galement qu'elles sont    ce jour les sommes dues par l'Etat    notre Collectivit   au titre de ce programme, puisque non seulement notre participation au financement des op  rations programm  es s'  l  ve **au minimum    30%** mais que de plus nous devons faire l'avance de la part de l'Etat, qui doit proc  der au remboursement dans un second temps.